



BOTSORHEL

ANNÉE 2019, N°16

Bulletin Municipal

Avril 2019

Le Mot du Maire

Mes chers concitoyens,

Suite au vote du budget en date du 5 mars dernier, divers projets vont voir le jour.

Dans le cadre de la préservation et conservation de notre patrimoine, des travaux vont démarrer :

À l'église :

- ♦ réparation et mise en conformité de l'installation campanaire
- ♦ Installation d'un parafoudre.

Au lavoir :

- ♦ réfection de la toiture

La démolition du Hangar Rolland va commencer pour laisser place à un parking.

Afin d'être à l'écoute de vos besoins et attentes, nous, élus Botsorhélois, nous sommes engagés dans une démarche de dynamisation de notre territoire par le biais de l'association l'ADESS. Une écoute qui passera par l'animation d'ateliers, des permanences et des questionnaires pour y inscrire vos suggestions, projets. L'objectif est de stimuler des initiatives de développement économique et social durables et de mettre en place des réponses adaptées. Aussi, vous trouverez, dans ce bulletin, le questionnaire qui a pour objectif de recueillir les problèmes à résoudre, des besoins ressentis, ou encore des envies d'agir collectivement à Botsorhel.

Merci pour votre participation et je vous souhaite un très bel été !

Valérie LE DENN



L'agenda des festivités

**Du vendredi 26 au
dimanche 28 avril**

Comité des Fêtes : Fêtes patronales

Vendredi 26:

17h00: Jeux pour les enfants

20h30: bal disco

Samedi 27:

15h00 : Courses cyclistes

20h30 : Repas

Dimanche 28:

9 h00 : Randonnées

10h30: Messe du pardon

Samedi 25 et dimanche 26 mai

Comité du Menez

Pardon du Christ

Samedi 25: Fest Noz

Dimanche 26: Messe à 11h00

12h00: Repas Champêtre

Dimanche 26 mai

Elections européennes

Samedi 24 juin

Re Yaouank Gwechall

Belote

Samedi 20 juillet

au lundi 5 août

Bara Trégor

6ème salon de peinture sculpture

Dimanche 22 septembre

Bara Trégor

Festival Art et Artisanat

Dimanche 6 octobre

Repas CCAS

La vie communale

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 FÉVRIER 2019

Crédits avant le vote du budget primitif 2019

Autorisation à mandater les dépenses d'investissement, avant le vote du budget, dans la limite du quart ouvert au budget 2018. **Unanimité**

Adhésion au CNAS

Accord pour la mise en place de prestations sociales pour le personnel par l'adhésion au CNAS, qui est un organisme national ayant pour objet l'amélioration des conditions de vie du personnel et de leur famille.

Unanimité

Adhésion groupement de commandes pour l'achat d'énergie, SDEF

Le Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement du Finistère propose d'accompagner les collectivités du Finistère qui le souhaitent à bénéficier d'un groupement d'achat d'électricité pour la période 2020 – 2023. En adhérant à ce groupement, c'est l'assurance de bénéficier du meilleur marché pour l'électricité.

Accord à l'Unanimité

Modification des statuts du SIMIF (Syndicat Intercommunal Mixte d'Informatique du Finistère)

Accord à l'unanimité pour valider les modifications de statuts du Syndicat Intercommunal d'Informatique du Finistère.

Questions diverses :

Réunion publique de l'ADESS le samedi 2 mars 2019 à 10h30 à la salle socioculturelle

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 MARS 2019

♦ Vote du compte de gestion 2018 et comptes administratifs

Budget Commune		
	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	270 050,91 €	288143,28 €
Recettes	355 502,37 €	170 682,47 €
Résultat	+ 85 451,46 €	-117 460,81 €

Budget commerce		
	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	17 850,01 €	0,00 €
Recettes	2 812.36 €	29 808,00 €
Résultat	- 14 037,65 €	+ 29 808,00 €

Budget CCAS	
	Fonctionnement
Dépenses	2 980,28€
Recettes	3345,00 €
Résultat	+364,72 €

L'ensemble des comptes de gestion et comptes administratifs ont été adoptés **à l'unanimité**.

Budget ASPL	
	Fonctionnement
Dépenses	65 298,38 €
Recettes	70 675,92 €
Résultat	+ 5 377,54 €

♦ Vote des taux d'imposition 2019

Le Conseil Municipal décide de reconduire les taux des impôts locaux en vigueur en 2018 pour 2019.

- Taxe d'habitation : **11.50 %**
- Taxe foncière (bâti) : **15.48 %**
- Taxe foncière (non bâti) : **35.32 %**

Vote à l'unanimité

◆ **Budgets Primitifs 2019:**

Budget ASPL et CCAS	Budget Commerce	Budget Commune
<u>Fonctionnement ASPL:</u>	<u>Fonctionnement :</u>	<u>Fonctionnement :</u>
Dépenses - Recettes : 69 930€	Dépenses - Recettes : 7 165,55 €	Dépenses - Recettes : 324 377 €
<u>Fonctionnement CCAS:</u>	<u>Investissement :</u>	<u>Investissement :</u>
Dépenses—Recettes : 3 340 €	Dépenses - Recettes : 28 974, 40 €	Dépenses - Recettes : 581 488,13 €

Les budgets ASPL, CCAS, Commerce, Commune ont été adoptés **à l'unanimité**.

◆ **Les projets 2019 :**

Garage Rolland et maison attenante: Destruction et aménagement d'un parking

Etudes diverses pour le projet d'aménagement du centre bourg

Travaux au lavoir

Eglise: Réfection toiture, mise en conformité parafoudre et installation campanaire

Achat de terrains pour projet aménagement du centre bourg

Voirie 2019: Route de Troumoulouarn, Keriven, Ty Nevez et Kermadiou

Aménagement de la rue du Ponthou, aménagement pour limiter la vitesse sur la route du Quinquis

Le prochain Conseil Municipal se tiendra le vendredi 3 mai 2019.

Cérémonie des vœux 2019



Dimanche 13 janvier s'est déroulée la traditionnelle cérémonie des vœux où Valérie Le Denn, Maire, entourée de de l'équipe municipale a présenté ses vœux à la population . L'occasion d'effectuer une rétrospective de l'année 2018 qui a vu la concrétisation de divers projets tels que l'isolation thermique des salles de classes de l'école ou encore la mise en place de chicane rue de Ker Izella, pour réduire la vitesse et la limitation de vitesse à 70km/h à Kerverder pour la sécurisation. Concernant les projets pour 2019, il y aura la déconstruction du Hangar au bourg qui permettra d'agrandir l'espace parking, l'aménagement de la rue du Ponthou et l'achat du terrain Picart . Sans oublier l'école qui va bénéficier dans le cadre du dispositif Ecole numérique innovante du matériel informatique neuf subventionné à hauteur de 50%.

Une médaille d'honneur pour François Le Boulc'h



A l'occasion de la cérémonie des vœux, Valérie Le Denn, a remis la médaille d'honneur régionale, départementale et communale échelon vermeil à François pour ses bons et loyaux services à notre commune depuis 31 ans. Ce dernier a commencé sa carrière en 1977 comme apprenti en mécanique chez Michel Coant jusqu'en 1983. Il s'est perfectionné chez Auto Péron en 1984, avant d'entrer chez Tilly en 1985 à l'entretien. C'est en 1987 qu'il a postulé à Botsorhel. Il a été formé par Robert Boulanger. En 2005, il a passé son examen professionnel et est devenu agent technique qualifié.

ADESS: Que voulez-vous pour votre commune, demain?

Une première rencontre entre les représentants de l'ADESS (Association de Développement de l'Économie Sociale et Solidaire) et les élus de la commune s'est déroulée le lundi 21 janvier en mairie. Pour rappel, la commune de Botsorhel s'est engagée à participer à la démarche "Ruralités en Trégor ».

L'ADESS est une association qui soutient et accompagne les communes et structures qui œuvrent pour une économie sociale et solidaire. Le but est de faire participer la population aux projets par notamment des réunions publiques, des questionnaires ou encore de « rencontres inspirantes ».



Les élus et les membres de l'association ADESS

ADESS : Réunion publique



Photo prise lors de la réunion publique d'information et de sensibilisation du samedi 2 mars 2019

Afin de faire participer la population à cette démarche de revitalisation de notre bourg des questionnaires ont été élaborés par l'ADESS. N'hésitez donc pas à ramener le questionnaire ci-joint, complété, à la mairie, à l'école ou à la salle socio-culturelle. Vous avez également la possibilité de le compléter en ligne grâce au lien se trouvant sur le site de notre commune <https://botsorhel.fr/>.

Toutes les idées sont les bienvenues pour redynamiser notre bourg!

Pour plus d'informations vous pouvez contacter l'Adess au 09 81 71 87 49 ou par

e-mail: contact@adessdupaysdemorlaix.org

La commémoration du 19 mars



La cérémonie commémorative du 19 mars 1962 marquant la fin de la guerre d'Algérie s'est déroulée le mardi 19 mars en fin de matinée. Une gerbe a été déposée à la stèle et un pot de l'amitié a été servi à l'issue de la cérémonie.



Dératisation

L'entreprise APA (Assistance et Protection Antiparasitaires) interviendra sur notre commune en mai pour la dératisation. Inscriptions directement en mairie ou par téléphone au 02 98 72 85 43.



Projet bibliothèque

Les écoliers botsorhélois peuvent désormais bénéficier de livres tout neufs financés par la subvention « bibliothèque école » qui a été accordée par l'éducation nationale à hauteur de 2 200 euros.



Morlaix Communauté

PORTES OUVERTES 2019
au Centre de Tri
mercredi 12 & vendredi 14 JUIN
14 H À 20 H

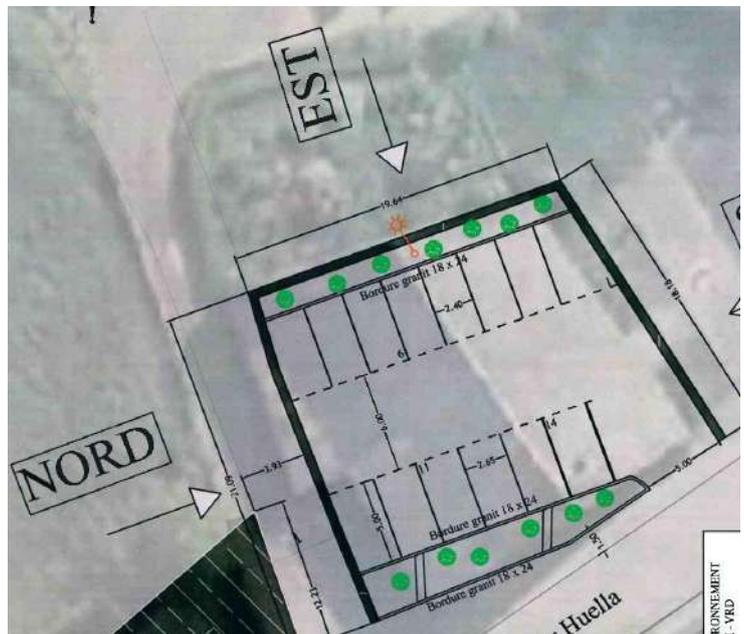
 

Gratuit sur inscription
Jeu concours
Animations enfants

PLACES LIMITEES !
Pensez à réserver au :
02.98.15.22.60.



Point sur les travaux



Ci-dessus le plan du parking qui se tiendra à la place du hangar Rolland.

Les associations

Re Yaouank Gwechall:



Les adhérents de Re Yaouank Gwechall ont célébré les rois début Janvier en partageant la traditionnelle galette de Rois dans une ambiance très conviviale. Ce fut l'occasion pour le bureau de dévoiler le programme des activités 2019. Nadège, Marcel, Louissette, Denise et Luc ont été couronnés par la présidente Thérèse Morellec.

APE: Repas raclette



L'Association des Parents d'Elèves de l'école primaire Skol An Avel a organisé une soirée raclette, samedi 23 mars. La soirée a été un succès puisque plus de 200 repas ont été servis ainsi que 60 parts à emporter. Les bénéfices serviront à financer les sorties de fin d'année.

Comité des fêtes: Fêtes patronales

Les fêtes patronales auront lieu les 26, 27 et 28 avril. Elles débuteront par des jeux au terrain des sports dès 17 h, puis s'achèveront par un bal disco à 20 h 30. Le lendemain fera place au circuit « An Alleguen » pour la traditionnelle course cycliste. La soirée se poursuivra par un repas blanquette de veau sur place (11 €) ou à emporter (10 €). Le dimanche fera place à deux randonnées autour de la commune avec deux circuits de 8 km et 16 km.



Judi 28 mars, les membres du comité se sont réunis afin de planifier les fêtes patronales

BOTSORHEL
Fêtes Patronales

Vendredi 26 avril 2019

17h00 : **JEUX** pour les enfants
22h30 : **BAL DISCO** Entrée 2 €

Samedi 27 avril 2019

CIRCUIT AN ALLEGUEN
15h00: 3^{ème} Catégorie,
Pass Cyclisme, Juniors et Ope

20h30 : **REPAS animé**
Entrée - Blanquette de veau - Fromage - Dessert - Tarif : 11 €

Dimanche 28 avril 2019

Rando pédestre 8 & 16 km
Départ de la salle des fêtes à partir de 9h

Organisé par le Comité des Fêtes



Les adhérents de l'association ont revêtu leurs plus beaux déguisements pour célébrer les Gras pour leur traditionnelle soirée déguisée. La bonne humeur était de la partie! Environ 50 personnages en tout genre ont animé la soirée. L'association est présente sur la commune depuis 22 ans et organise des cours de danses bretonnes tous les jeudis soir de 20h30 à 22h00 à la salle socio-culturelle.

Botsocllic: Concours de Belote



72 équipes se sont affrontées au tournoi de belote organisé par l'association. 144 joueurs se sont adonnés à leur loisirs favori le lundi 4 Mars.

La coupe communale a été remportée par Marie- Thérèse et Armand PRIGENT .

Skol An Avel

Le Carnaval

Mardi 5 mars, les enfants ont fêté le carnaval à l'école. Les élèves qui le souhaitaient sont venus déguisés.



Une intervention en arts plastiques



La maman de Zita (CE1) et Basile (MS) a proposé à la classe de CE1-CE2-CM1 un projet en arts plastiques. Celui-ci s'est déroulé sur 2 demi-journées, le mardi 12 et le lundi 18 mars. Il s'agissait tout d'abord de dessiner un super-héros, un membre de sa famille ou un personnage représentant un métier sur l'intérieur d'une brique Tetrapack à l'aide d'une pointe. Ensuite, les enfants coloraient leur œuvre avec de la peinture avant de la passer dans une machine à pâte pour graver le motif sur une feuille de papier. Ils ont découpé leur création pour les mélanger à celles de leur camarade et en créer de nouvelles. Les enfants étaient ravis !

Installation de bacs de jardin à l'école

Un projet de jardin potager verra le jour dans le courant du mois d'avril. Les bacs de jardinage ont d'ores et déjà été installés. Les élèves pourront y faire pousser légumes et plantes aromatiques dans les mois à venir...



Interventions sur la biodiversité

La classe de CE1-CE2-CM1 a bénéficié de 3 interventions sur la biodiversité financées par Morlaix Communauté. Celles-ci étaient menées par Thomas Bassoulet, coordinateur pédagogique de l'ULAMIR. Les élèves ont appris beaucoup sur la nature et ce qui les entoure. Ils ont d'ailleurs effectué une sortie aux abords de l'école pour observer « les petites bêtes » et les végétaux : un beau moment de découverte.

Deuxième séance de cinéma

Dans le cadre du programme école et cinéma, en partenariat avec le cinéma le Douron de Plestin-les-Grèves, le lundi 14 janvier la classe de maternelle - CP s'est rendue à une deuxième séance pour visionner le film « Rita et Crocodile ». Le 1^{er} mars, la classe des grands est allée voir « Iqbal, l'enfant qui n'avait peur de rien ».

L'agenda de nos petits Botsorhélois(es)

- ◆ Avril/ mai/ juin: séances de piscine le mardi après-midi
- ◆ Vendredi 5 mai: photo de classe
- ◆ Vendredi 10 mai: Sortie cinéma pour tous: *Un conte peut en cacher un autre*
- ◆ Vendredi 24 mai : Journée Jeux Bretons organisée en partenariat avec le PNRA



Pèle mêle

Repas des classes 3 et 8



Environ 50 personnes ont répondu présentes à l'invitation au repas des classes 3 et 8 samedi 26 janvier. L'ambiance était chaleureuse. Accompagné de leur conjoint(e), chaque invité a pris place autour de la table joliment décorée pour l'occasion. Les souvenirs et anecdotes ont été partagés tout au long du repas. Une belle réussite d'après les convives qui ont pris rendez-vous dans cinq ans.

Stage de céramique à l'atelier Pot-au-feu

Pour la 2ème fois, le couple botsorhélois, Nolwenn Bruneau et Quentin Marais ont organisé une session de stage pour découvrir ou redécouvrir le monde de la céramique sous toutes ses formes, toutes ses couleurs et toutes ses humeurs!

Ce stage s'est déroulé du mercredi 15 au dimanche 23 février.

Au programme:

- ♦ initiation à diverses techniques (Colombin, plaque, modelage, moulage...)
- ♦ Réalisation et projet personnalisé (art de la table, décoration, sculpture)
- ♦ Et bien sûr de la bonne humeur et des moments de convivialité!!



Communiqué des gendarmes de Plourin-lès-Morlaix



Dans le cadre de la police de sécurité du quotidien, mise en place pour la gouvernement, les gendarmes de Plourin-lès-Morlaix souhaitent se rapprocher de la population. Gendar'mairie publié trimestriellement, contient des renseignements d'ordre général (numéros de téléphone, adresses et horaires d'ouverture des gendarmeries du secteur) mais également quelques conseils et mises en garde à l'intention de la population.

Ce communiqué est disponible sur notre site internet: www.botsorhel.fr

Communiqués



Qu'est ce qu'un architecte-conseil du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE)?

C'est un professionnel de l'architecture. Son travail consiste à écouter, à suggérer votre projet dans un souci de qualité (sans se charger de la maîtrise d'œuvre).

Informations pratiques:

Tous les 1ers mardis du mois, à Morlaix Communauté
2 b voie d'accès au port - 29600 MORLAIX

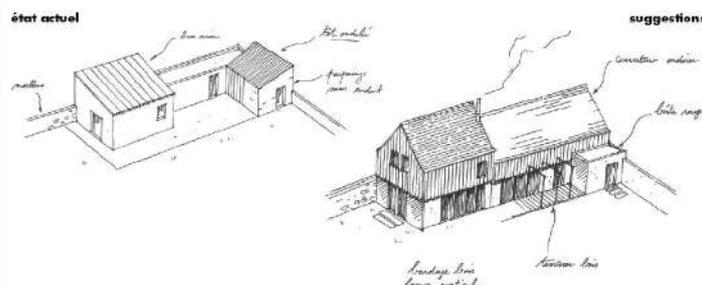
Renseignements et prise de rendez-vous: 02 98 15 31 31

Précisions utiles:

Le jour du rendez-vous, apportez les informations sur le projet: plans, schémas, photographies (tirage papier), extrait du PLU... Plus d'infos: www.caue-finistere.fr



Vous avez un projet de construction ? D'extension ? De réhabilitation ? De rénovation ?



Profitez des conseils gratuits d'un architecte !

Élections européennes: Dimanche 26 mai 2019

Pour un Parlement européen

qui nous représente

cettefoisjevote.eu

Pour choisir un projet

pour l'Europe

Le **Parlement européen** est la seule institution de l'Union européenne élue au suffrage universel direct. Depuis 1979, les élections européennes ont lieu tous les 5 ans **au même moment dans tous les États membres de l'Union européenne. En 2019, elles auront lieu du 23 au 26 mai. En France, elles se dérouleront le dimanche 26 mai.**

Le nouveau Parlement européen sera composé de 705 membres*. Le nombre de sièges est réparti entre États membres, en fonction de leur population. La France en comptera 79*.

En France, les membres du Parlement européen sont élus sur des **listes nationales au scrutin proportionnel à un seul tour**. Chaque tendance politique présentera une liste de 79 candidats*. À l'issue du scrutin, les listes ayant obtenu plus de 5% des suffrages bénéficieront d'un nombre de sièges proportionnel à leur nombre de voix.

« **Quelle Europe voulons-nous ?** » : c'est la question centrale des élections européennes.

En allant voter, vous choisissez un projet pour l'Europe en phase avec vos convictions et vos valeurs.

Choisir une liste plutôt qu'une autre, c'est choisir la composition du Parlement européen et influencer les décisions qu'il prendra au cours des 5 prochaines années. Une fois élus, les représentants des citoyens de l'Union européenne siègent par groupes européens qui reflètent leur sensibilité politique et non leur nationalité.

Ils agissent alors dans des domaines tels que ...

VOUS ÊTES CITOYEN EUROPÉEN

Tout ressortissant de l'Union européenne, s'il est majeur, peut voter et être élu aux élections européennes et municipales, dans son pays d'origine ou dans le pays dans lequel il réside.

NOMBRE DE REPRÉSENTANTS AU PARLEMENT EUROPÉEN

705*

NOMBRE DE REPRÉSENTANTS FRANÇAIS AU PARLEMENT EUROPÉEN

79*

L'UNION EUROPÉENNE



L'EMPLOI / LES DROITS SOCIAUX

Le Parlement européen adopte, par exemple, des normes en matière d'encadrement du détachement des travailleurs en Europe, ou en matière d'emploi, notamment pour les jeunes.

LE CLIMAT / L'ENVIRONNEMENT

Le Parlement européen définit des normes environnementales, par exemple, pour lutter contre le réchauffement climatique ou accroître l'utilisation des énergies renouvelables.



LA GESTION DES FRONTIÈRES

Le Parlement européen définit, par exemple, les missions de protection des frontières extérieures de l'Union européenne de l'agence Frontex.

LA SANTÉ / L'ALIMENTATION

Le Parlement européen intervient notamment pour garantir la traçabilité des aliments et permettre la coordination des contrôles en matière alimentaire.

LA SÉCURITÉ

Le Parlement européen participe à la lutte contre le terrorisme en définissant des règles d'échange d'informations, en limitant l'accès aux armes ou en luttant contre le blanchiment d'argent.

Horaires Mairie

Désormais la mairie sera ouverte au public du lundi au vendredi (fermeture le mercredi toute la journée) de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 16h15.



La Maison de la Bio du Finistère, en partenariat avec la Maison de la Consommation et de l'Environnement, organise le week-end du 15 et 16 juin prochain, l'événement « Bienvenue dans mon jardin ». Le principe est simple : des particuliers ouvrent les « portes » de leur jardin afin de partager leurs connaissances et leurs pratiques du jardinage.

Pour plus d'informations et pour inscrire votre jardin :

www.bienvenuedansmonjardinbretagne.org ou Charly Rio, Maison de la Bio au 02 98 25 80 33

Loi Labbé : votre jardin sans pesticides*

Pour protéger votre santé et l'environnement, la réglementation concernant l'utilisation des pesticides chimiques* évolue

Depuis le 1^{er} janvier 2019, vous ne pouvez plus acheter, utiliser et stocker des pesticides chimiques* pour jardiner ou désherber. Issue de la loi Labbé, cette interdiction concerne également les collectivités qui n'ont plus le droit depuis le 1^{er} janvier 2017 d'utiliser les pesticides chimiques* sur les espaces verts, les forêts, les voiries ou les promenades accessibles ou ouverts au public.

Des solutions alternatives existent !

Planter des plantes locales, au bon endroit selon l'exposition et la nature du sol - cultiver à proximité les unes des autres des plantes qui s'apportent des bénéfices mutuels - utiliser les plantes et les animaux auxiliaires pour lutter contre les maladies et les ravageurs - favoriser la biodiversité, alterner les cultures, adopter le paillage pour protéger vos végétaux des bioagresseurs - en sont quelques-unes. Un jardin naturel et équilibré est un jardin plus résistant !

Les alternatives non-chimiques et les produits de biocontrôle sont des solutions efficaces pour prévenir et si besoin traiter. Vous pouvez utiliser des produits de biocontrôle adaptés, au bon moment selon le stade de développement du bioagresseur et les conditions climatiques.

L'ensemble des conseils et solutions pour jardiner sans pesticides sont disponibles sur le site www.jardiner-autrement.fr

Rapportez vos pesticides !

Bidons, bouteilles, flacons, sprays, et autres contenants, qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de pesticides, ils doivent être rapportés en déchetterie ou en un point de collecte temporaire, si possible dans leur emballage d'origine. Il ne faut en aucun cas les jeter à la poubelle, ni les déverser dans les canalisations. Renseignez-vous auprès de votre commune pour trouver la déchetterie la plus proche ou un point de collecte temporaire.

Trouvez la déchetterie la plus proche ou un point de collecte temporaire sur le site : www.ecodds.com



* Les pesticides chimiques, aussi appelés produits phytopharmaceutiques, servent à protéger les plantes. Il s'agit des herbicides, fongicides, insecticides, acaricides, anti-limaces... Les pesticides de biocontrôle, à faible risque ou utilisables en agriculture biologique restent autorisés.

Jeux

Mots mêlés : BOTSORHEL

M L E H R O S T O B S P J C O M M E R C E A M I
 Z M H O P F C C D D E X S O L I D A R I T E Q A
 U H Y W T Ç F H E Z E D J P S Q C E P N B N M T
 X E R S A S N A O E N Ç E E O F P R Q E N O I Q
 R E V A B X A P N S N S U M V R Ç I O I F I Z P
 V L U P H C C E O V O V N S A G T A I R I T J A
 P O L Q H S A L I T D Z E I E K Y M V E E A V T
 P C H R I E C L T E N K S R R J W U W S U I D R
 R E I M S T H E A I A S S U U Ç U O X N Q C I I
 D S E S T E S W C R R C E O T F E W D A I O E M
 T S L E N F N A I I A M E T L Y T L V D R S N O
 U S O G A S S J N A M I T S U S I A D C O S U I
 C I Ç R T U Y E U M I R I J C N L V N P M A M N
 O O C O I U O T M Ç Y T L B I O A O U K R E M E
 Q L I E B Ç C R M U L G A E R I I I E E A T O G
 Q E L G A U U E O S N O R J G T V R E R R B C C
 O H C N H D L V C X O R U E A A I L S A Ç N E S
 X R O S G P T U J S D J R C W M V S I E L F R C
 Ç O S A N S U O A T R F I C E I N X L L E G U I
 G S T G E W R C A O A L K F N N O O G V H D T D
 G T O X A X E E S Z P C T A P A C A E P W C A I
 N O B N A Q R D A M Ç C Z E M S I M A N Y D N A
 B B X Z T S J P I N C A L S K O L A N A V E L N
 R A O H J R N E P W B S T N A F N E I G Z T C E

AGRICULTURE
 ANIMATIONS
 ARMORIQUE
 ART
 ASSOCIATION
 BOTSOCLIC
 BOTSORHEL
 BOTSORHELOIS
 CCAS
 CHAPELLE
 CHRIST
 COMMERCE
 COMMUNE
 COMMUNICATION
 CONVIVIALITE
 CULTURE
 DANSERIEN
 DECOUVERTE
 DIANE
 DYNAMISME
 ECOLE
 EGLISE

ENFANTS
 FETES
 FNACA
 GEORGES
 GYMNASTIQUE
 HABITANTS
 IMPLICATION
 JEUNESSE
 KERAEL
 LAVOIR
 MAIRE
 MAIRIE
 NATURE
 PARDON
 PATRIMOINE
 RANDONNEES
 RURALITE
 SKOLANAVEL
 SOLIDARITE
 SPORT
 TOURISME

Mémento des numéros utiles

- ◆ Mairie: 02 98 72 85 43
- ◆ École Skol An Avel: 02 98 72 85 05



Des questions sur le compteur Linky contactez le service clients 08 00 05 46 59



Administrations

Trésorerie de Lanmeur: 02 98 67 50 50
 Centre des Finances Publiques: 02 98 88 42 49
 Morlaix Communauté: 02 98 15 31 31
 Préfecture du Finistère: 02 98 76 29 29
 Sous-préfecture de Morlaix: 02 98 62 72 72
 Caisse d'Allocations Familiales 02 98 62 15 30
 Conseil départemental du Finistère: 02 98 76 20 20
 Centre Départemental d'Action Sociale: 02 98 88 99 90
 Maison du tourisme: 02 98 62 14 94
 Syndicat mixte du Trégor: 02 98 15 15 15
 ADMR de Guerlesquin : 02 98 72 83 08
 ADMR de Plouigneau: 02 98 67 74 35

Conciliateur de justice

Permanences à la mairie de Plouigneau
 1er et 3ème mercredi de chaque mois de 8h30 à 13h00
 Pour prendre RDV: 02 98 67 70 09

Services

EDF (sécurité/dépannage): 09 72 67 50 29
 Eau et assainissement dépannage: 09 77 40 10 14

Santé / Sécurité

Police: 17
 Pompiers: 18
 Samu: 15
 Pharmacie de garde: 3237 (0.35€/min)
 Centre anti-poisons: 02 99 59 22 22
 Centre Hospitalier des Pays de Morlaix: 02 98 62 61 60